

6e Journée d'étude ASGEU/CREPUQ
(ÉTS, local B3406, 22 février 2007)

PROGRAMME

Thème : Impact des modifications (2006) à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (« *Loi sur l'accès* ») à l'égard des universités québécoises

11h : allocutions d'ouverture Louise Jolicoeur (Poly), présidente de l'ASGEU

Michel Quimper (UQ), président du Comité des secrétaires généraux de la CREPUQ

11h10 : 1^{re} conférence **Survol des récentes modifications à la *Loi sur l'accès pertinentes pour les universités québécoises****

Le plan de classification, l'inventaire des fichiers de renseignements personnels et les registres de communication*

Me Normand Petitclerc
Directeur
Service des affaires juridiques
Université du Québec à Montréal

12h30 -13h45: lunch

13h45- 14h45: 2^e conférence **Communication, détention, utilisation de renseignements personnels à l'extérieur du Québec et article 70.1 de la *Loi sur l'accès****

Me Julien Saulgrain
Avocat
McCarthy Tétrault

14h45-15h : pause

* Après chacune des allocutions se tiendra une période de discussion et de questions d'environ 20 minutes.

- 15h – 16h : 3^e conférence** **Demandes d'accès de journalistes et relations publiques***
- Madame Francine Jacques
Directrice
Service des communications - Division des relations avec la
presse et événements spéciaux
Université du Québec à Montréal
- 16h-17h : 4^e conférence** **Transparence, droit d'accès et Internet***
- Me Francine Verrier
Secrétaire générale
Université de Montréal
- 17h-17h30 : Table ronde** **Impact des modifications à la *Loi sur l'accès* : point de
vue d'un secrétaire général, d'un conseiller juridique et
d'une archiviste***
- Me Louis Marquis
Secrétaire général et vice-recteur aux relations
institutionnelles
Université de Sherbrooke
- Me Paul Robert
Directeur adjoint
Service des affaires juridiques
Université du Québec à Montréal
- Madame Diane Baillargeon
Adjoint au directeur
Division des archives
Université de Montréal
- 18h : cocktail** Invitation de Normand Trudel (ÉTS), hôte des lieux
- 18h30 : dîner**

* Après chacune des allocutions se tiendra une période de discussion et de questions d'environ 20 minutes.